

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents	Qui ont pris	
au Conseil	En	part à la
Municipal	exercice	Délibération
15	15	13

Séance du 8 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux et le huit juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur LALANNE Patrice, Maire**.

Présents : M. LASSUS Pierre, M. MASMONTET Jean, , Mme TISSIER Fabienne, Mme PEREUILH Martine, M. GAUYACQ Jean-Paul, Mme DESCLAUX Amandine, M. DARDERES Paul, M. BONNAN Christian, Mme MEYER Véronique, M. CHAUVEAU Jean-Baptiste, M. URRUTIBEHETY Baptiste, Mme CHIRIAUX Allisson,

Excusés : Mme DESTANDAU Stéphanie, Mme SARREMIA Carine

Le conseil a choisi pour secrétaire M. MASMONTET Jean

08062022-5 : Mise à disposition du parc Sautrice et de la halle

Il est proposé durant les travaux de la salle des fêtes **et** seulement pour les lahontanais la possibilité de privatiser une partie du parc pour bénéficier de la halle et du magnolia en laissant l'accès libre au parc de jeux.

Possibilité d'utiliser une plancha ou barbecue dans un coin dédié et d'avoir accès à la cuisine de la salle des fêtes.

Tarifs : 100 € le week-end sans privatisation du fronton et des jeux, sans accès cuisine
150 € le week-end sans privatisation du fronton et des jeux, avec accès cuisine

Caution de 150 € demandée dans les deux cas, présentation d'une attestation responsabilité civile. En cas de fortes dégradations le client s'engagera à régler les frais de réparations. Prêt des tables et chaises « marrons ».

Le Conseil municipal,

ACCEPTE la mise à disposition du parc Sautrice et de la halle dans les conditions et aux tarifs exposés ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme

Fait et affiché à Lahontan le 8 juin 2022

Le Maire

Patrice LALANNE
